



NEWS

Date: 30 Avril 1985

No: 45



1er MAI

"SOLIDARNOSC": NOTRE FORCE AUJOURD'HUI - NOTRE ESPOIR POUR DEMAIN

DANS UNE LETTRE ouverte sortie clandestinement de la maison d'arrêt de Gdansk, Adam Michnik - qui s'y trouve avec deux autres dirigeants de NSZZ "Solidarność", Wladyslaw Frasnyniuk et Bogdan Lis (voir déclaration ci-dessous) - analyse les implications du procès imminent des trois militants. Arrêtés et accusés uniquement sur base des preuves fabriquées par les agents des services de sécurité (SB), Michnik et ses amis comparaîtront à huis-clos devant un juge subordonné au Parti, dans une salle d'audience remplie de policiers. En effet, les autorités considèrent que la communauté internationale sera indifférente, lors des débats du procès, au sort des trois accusés. C'est pourquoi Michnik en appelle directement à cette communauté internationale: aux juristes, aux écrivains, aux syndicalistes et aux associations de défense des droits humains. Il doivent assister au procès afin de juger par eux-mêmes la manière dont le pouvoir en Pologne interprète la loi et mène le dialogue politique. Alors seulement, écrit Michnik, ils seront mieux armés pour porter un jugement véritable sur ce même gouvernement qui les invite l'année prochaine au Congrès international de la Paix à Varsovie. Si les autorités refusent aux observateurs étrangers d'assister au procès, il est évident qu'à la place d'un procès, on assistera à un jeu de massacre. Pour Michnik, il y a deux raisons fondamentales à son appel. D'abord, les autorités comptent sur l'opinion internationale pour justifier leur légalité. Et la présence d'observateurs étrangers aura donc une influence. Par ailleurs, si les autorités considèrent l'intérêt de la communauté internationale pour ce procès comme une atteinte directe à l'honneur national et à la souveraineté de la Pologne, comme une ingérence dans les affaires intérieures du pays, le monde entier pourra enfin voir le vrai visage de ces indéfectibles défenseurs de la paix mondiale que sont les autorités polonaises. En conclusion, Michnik pense qu'il faut replacer le problème des prisonniers politiques de tous les pays de l'Est dans le contexte des pourparlers sur le désarmement à Genève. Selon lui, ces pourparlers définiront l'image de la paix mondiale, mais le désarmement doit être précédé par le souci de l'homme et de son sort et donc, par une réduction du nombre de prisonniers politiques. Il prie les négociateurs de Genève de lier le problème des prisonniers politiques aux pourparlers sur le désarmement en signant une convention internationale sur le statut des prisonniers de conscience.

L'appel qui suit fut passé clandestinement de la maison d'arrêt de Gdansk où les trois signataires sont détenus.

la vérité - à laquelle nous avons droit - de se manifester.

Wladyslaw Frasnyniuk, Bogdan Lis et Adam Michnik
le 18 avril 1985.

DECLARATION

Nous avons été emprisonnés et nous comparaîtrons devant le tribunal, accusés d'avoir continué nos activités syndicales. Notre procès sera une provocation flagrante, calquée sur des méthodes stalinienne. Nous faisons appel aux officiels de l'Organisation Internationale du Travail, à Amnesty International, aux syndicalistes, aux journalistes et aux juristes de la Pologne et du monde entier, d'entreprendre des procédures permettant leur participation au procès. Pour nous qui sommes jugés pour notre foi en "Solidarność", c'est le seul moyen de permettre à

APPEL

Dans les semaines qui suivent, sinon dans les prochains jours, commencera le procès de Wladyslaw Frasnyniuk, Bogdan Lis et Adam Michnik. Nous rapellons qu'ils ont été arrêtés en même temps que d'autres lors d'une rencontre avec Lech Walesa le 15 février. Ces autres personnes ont été relâchées. Les trois mentionnés ci-dessus sont accusés d'avoir troubler l'ordre social et la paix publique et d'avoir parti-

4°P. 12007

cipé à des organisations syndicales clandestines illégales. Ils sont passibles de peines de prison pouvant aller jusqu'à 5 ans et peuvent être en plus, accusés de délits similaires à ceux pour lesquels ils avaient bénéficiés de l'amnistie conditionnelle du 22 juillet 1984.

Le Bureau de Coordination à l'Etranger de NSZZ "Solidarnosc" fait appel à toutes les centrales syndicales de prendre action immédiatement pour la défense de Wladyslaw Frasyniuk, Bogdan Lis et Adam Michnik. Nous demandons qu'ils appellent leurs gouvernements à condamner cette nouvelle et successive violation par les autorités de la Pologne des conventions internationales auxquelles la Pologne a souscrit.

Nous prions le Parlement Européen d'examiner ce qui se passe actuellement en Pologne et de prendre position. Nous prions aussi l'opinion publique de manifester sa solidarité avec nos collègues opprimés et notre syndicat, qui lutte pour la reconnaissance de son droit à un fonctionnement légal et public.

Le Bureau de Coordination à l'Etranger de NSZZ "Solidarnosc"
Bruxelles, le 22 avril 1985.

LES DECLARATIONS ci-dessous proviennent de la Commission de Coordination Provisoire de NSZZ "Solidarnosc" (TKK). Les signataires: Bogdan Borusewicz, Zbigniew Bujak, Marek Muszynski et des représentants des régions Malopolska et Poméranie Occidentale, le 4 avril 1985.

DECLARATION

DEPUIS LE 1er avril 1985 de nouveaux prix pour l'électricité, le gaz et le charbon sont entrés en vigueur. Une importante hausse des prix de la viande est prévue pour juillet, sans date précise. Les autorités restent sourdes aux revendications pour une indemnisation du coût de la vie qui protégerait automatiquement les travailleurs contre les effets des hausses de prix. Au contraire, elles privilégient leur propre appareil de répression et les catégories professionnelles qu'elles craignent le plus. En conséquence, tous ceux qui n'entreprennent pas une action déterminée pour la défense de leurs propres intérêts économiques seront lésés. Cette situation accroît l'insatisfaction et l'inquiétude des travailleurs.

Nous rappelons qu'en accord avec le plan d'action syndicale établi par la TKK le 5 mars 1985, le 1er mai représente la dernière limite pour la compensation des hausses de prix par un relèvement des revenus des travailleurs. Si cette revendication n'est pas satisfaite, une action de grève nationale sera menée au moment de la hausse des prix de la viande.

COMMUNIQUE

LE 4 AVRIL 1985, s'est tenue une réunion de la TKK.

1. L'appel du 1er mai et la déclaration d'action du syndicat contre le train des hausses ont été lancés.
2. Le projet de la modification du système d'élection au Parlement annoncé par le PRON est rejeté parce que contraire aux principes démocratiques. La société polonaise attend pour les élections de 1985 l'adoption d'un système électoral qui garantit:
 - le droit à tout groupe de citoyens d'inscrire des candidats sur les listes électorales
 - des droits égaux pour tous les candidats (ce qui entraîne l'abandon des sièges "mandatés" ainsi que la réalisation des conditions politiques indispensables comme la liberté d'expression et d'association. Puisque rien n'indique la possibilité de concrétisation de ces revendications, toute négociation avec le pouvoir pour la délégation au Parlement de groupes de représentants autres que ceux émanant des listes du PRON ne pourra désorienter la société et servir uniquement le pouvoir.

3. L'intention du pouvoir de modifier la législation pénale et administrative ainsi que le projet sur les lois des tribunaux et des avocats généraux visent à allourdir les peines, à restreindre les droits à la défense du prévenu et à soumettre l'administration juridique au POUP et au Ministère de la Justice. La TKK attire l'attention de la société sur ces mesures et souligne le fait que la limitation de l'indépendance judiciaire et l'aggravation des réglementations pénales n'est que la poursuite de la juridiction de l'état de guerre.

4. Un représentant de la Commission nationale de Coordination des mineurs, présent à la réunion, a expliqué l'action de la commission et la situation dans les mines. La destruction de l'environnement dans les régions d'extraction a atteint un niveau sans précédent. La détérioration de la santé et des conditions de vie qui découle ne peut être compensée par des salaires élevés ou des avantages sociaux. Des mesures de protection que sont depuis de nombreuses années reportées par le pouvoir sont indispensables. Les salaires élevés dans les mines ont pour seul but de forcer les mineurs à réaliser des travaux excessivement destructeurs et entraînent l'exacerbation des antagonismes sociaux.

5. A l'invitation de la TKK, Andrzej Rozplochowski, membre de la Commission Nationale, a participé à la réunion.

DECLARATION DU 1er MAI

La TKK appelle à des manifestations indépendantes le 1er mai 1985. 95 ans après les premières manifesta-

B.D.I.C

N° 45

tions de mai en Pologne, les mots d'ordre des ouvriers d'alors sont toujours d'actualité.

Nous exigeons:

- une hausse des salaires en compensation des augmentations de prix
- l'application de la loi sur la journée de travail de 8heures
- la libération de tous les prisonniers politiques.

LA CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres) a adopté une résolution sur la Pologne, le 19 avril 1985. Déplorant les attaques renouvelées des autorités polonaises contre le syndicat NSZZ "Solidarnosc", la CISL réclame la libération immédiate de W. Frasyniuk, B. Lis et A. Michnik et prie ses affiliés à demander à leurs gouvernements d'user de leur influence pour arrêter la répression contre le mouvement syndical indépendant en Pologne et pour exiger le respect des droits fondamentaux de l'homme et des syndicats.

LES SYNDICATS ITALIENS, la CGIL, la CISL et la UIL, ainsi que les syndicats français, CFDT, CFTC, FO ont lancé un appel pour la libération des trois dirigeants de NSZZ "Solidarnosc" emprisonnés et pour la mise en oeuvre d'actions en leur faveur.

UNE REPRESENTANTE du Bureau de Coordination à l'Etranger de NSZZ "Solidarnosc" a lu une lettre du président de NSZZ "Solidarnosc", Lech Walesa, aux déléguées de la quatrième Conférence mondiale des Femmes de la CISL qui se tenait à Madrid du 23 au 26 avril.

QUELQUES ARRESTATIONS RECENTES en Pologne pour activités syndicales de NSZZ "Solidarnosc"

VARSOVIE

- Wacław Bieliński, employé au Centre de Santé pour enfants
- Bogdan Bujak, arrêté le 27 février; détenu préventivement pour trois mois
- Barbara Jezierska
- Antoni Kamacz, arrêté le 27 février
- Helena Mielczarek, accusé d'avoir insulté un policier en public; passible de trois ans de prison
- Jarosław Nakulski, accusé de colportage de matériel anti-étatique incitant à l'agitation publique; passible de trois ans de prison
- Piotr Stromma, arrêté au travail à l'Institut d'Aéronautique le 4 mars
- Halszka Zuromska

CRACOVIE

- Adam Bujak, étudiant; arrêté le 22 février
- Daniel Podrzycki, arrêté dans une station ferroviaire de Cracovie le 21 février
- Jacek Torbic

PILA

- Włodzimierz Gornacki
- Franciszek Langner, arrêté le 18 février; accusé d'avoir distribuer du matériel anti-étatique incitant à l'agitation publique; passible d'une peine de prison de trois ans
- Henryk Michalek

OLSZTYN

- Ryszard Kulalowski, rédacteur
 - Bogdan Kuronski, journaliste
 - Józef Lubieniecki, conseiller juridique
- Les trois travaillent pour "Posłaniec Warmiński", journal catholique, et furent arrêtés et détenus préventivement

BIALYSTOK

- Eugenia Kurzyzna, arrêté le 21 février pour préparation et entreposage de publications clandestines

SLUPSK

Edward Muller

LE TRIBUNAL administratif suprême de Pologne a donné tort, le 25 avril dernier, au ministre du travail qui s'était opposé pour des raisons politiques à la réembauche d'Andrzej Slowik, dirigeant de "Solidarnosc" à Lodz. La cour a déclaré que la décision du ministre présentait des "vices de formes", autorisant ainsi M. Slowik a renouveler sa demande de réembauche dans les transports en commun de Lodz centre. Il en avait été expulsé à la suite d'une manifestation qu'il avait organisée en 1981.

SLAWEK BIELECKI (pseud. Maciej Poleski), rédacteur de l'hebdomadaire clandestin, "CDN", imprimé à Varsovie, fut arrêté à la mi-avril en même temps que trois autres travailleurs de CDN et de M. Clive Loertscher. Loertscher enseigne l'histoire et la géographie au Collège secondaire de Nyon, tout en poursuivant ses activités syndicales. De sources non-officielles en Pologne, on apprend que Bielecki a été sévèrement battu lors de son arrestation et plus tard, en prison. Tous, sont détenus à Varsovie en attendant qu'un acte d'accusation soit formulé. Des syndicalistes suisses ont organisé un comité pour la défense de Loertscher.

UNE NOUVELLE COMMISSION régionale de NSZZ "Solidarnosc" s'est formée dans la région de Slupsk (nord-ouest de la Pologne). Dans son communiqué du 25 février, la Commission présente son programme. Dans une déclaration du 20 mars, elle remarque l'accroissement des mesures de sécurité dans la région à l'annonce de la grève nationale de protestation du 28 février. Si elle regrette l'annulation de la grève, la Commission admet que "notre syndicat doit mener une tactique souple de pression sur le gouvernement, mais en même temps doit préserver les buts fondamentaux de son action, c.à.d., un contrôle social accru sur le pouvoir".

SEIZE SOUDEURS du chantier naval "Commune de Paris" à Gdynia ont fait une grève de 15 minutes le 28 février. Deux d'entre eux, Adam Zwiercarz et Roman Borowski ont été licenciés. En signe de protestation, ils ont peint le symbole "Solidarnosc" sur la cheminée du chantier naval et ont entamé une grève de la faim. Ils ont arrêté leur grève 3 Heures plus tard lorsque M. Skowrona, chef du personnel, les a assurés de leur réembauche. En se présentant au bureau du chef du personnel, ils furent arrêtés par les services de la sécurité et emmenés au bureau provincial du Ministère de l'Intérieur, à Gdynia. Gardés-à-vue pendant 48 Heures, ils furent envoyés à l'hôpital psychiatrique de Srebrzysko, district de Gdansk. Maintenus là-bas contre leur gré, Zwiercarz et Borowski ont de nouveau entamé une grève de la faim le 12 mars.

UN EBOULEMENT dans le charbonnage "Manifest Lipcowy" à Jastrzebie, a tué 2 mineurs fin janvier. 7 mineurs avaient réussi à en sortir par eux-mêmes. Les sauveteurs qui voulaient s'approprier ce sauvetage pour des raisons statistiques, ont insisté pour porter les mineurs sur des brancards. Les rescapés refusèrent

leur coopération et décidèrent d'aller tout seuls au poste de secours. Ils reçurent donc trois jours de congés durant lesquels tous les 7 n'ont pas arrêtés d'être questionnés par le département des mines sur les raisons de leur manque de coopération avec les sauveteurs. A leur retour au travail, ils furent désignés au nettoyage des douches. Protestant contre cette rétrogradation, ils ont finalement été gratifiés de 7 jours dans une maison de repos de Gdynia.

STANISLAW KANIA s'est adressé dans un discours à la direction d'une entreprise de l'industrie pétrochimique à Plock, le 19 décembre 1984. L'ex-premier secrétaire du Poup, parlant des néo-syndicats, a remarqué que " il est impensable , pour les personnes appartenant à la direction, de ne pas être membre des néo-syndicats. Il ne faut pas croire que la situation en Pologne changera bientôt. Nous sommes prêts à préserver le status quo dans le pays par tous les moyens possibles, y compris par une intervention venant de l'extérieur."

SOURCES: Przegląd Wiadomości Agencyjnych nos. 11, 10; Libération, 26 avril 1985.
